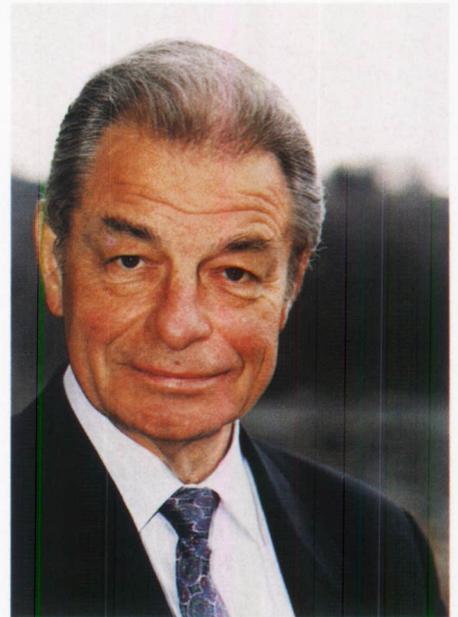


Les sciences de l'agriculture au seuil du XXI^e siècle



Jean-Pascal Delamuraz

Conseiller fédéral,
ministre de l'Économie
de la Suisse

Depuis la Seconde Guerre mondiale, la politique agricole de la Suisse a poursuivi deux objectifs essentiels : assurer l'approvisionnement du pays de manière aussi large que possible et octroyer aux agriculteurs un revenu équitable, par le truchement d'un soutien des prix à la production.

Force est de constater que cette politique de soutien à la production nationale a, aujourd'hui, atteint ses limites, que ce soit sur le plan économique ou sur le plan de la protection de l'environnement. S'y ajoute une intensification de la concurrence liée au phénomène de la globalisation des marchés, concrétisée par les nouveaux accords de l'Uruguay Round du GATT.

À situation nouvelle, attitudes nouvelles et politique nouvelle. Pour assurer la maîtrise de sa politique agricole, la Suisse a mis en œuvre, depuis 1992, des mesures visant à séparer la politique liée au revenu de celle concernant la production, en émettant des critères qui favoriseraient une production respectueuse de l'environnement. Il s'agit également de réduire la tutelle de l'État afin de donner une plus grande liberté d'entrepreneur aux agriculteurs.

La recherche, la formation et les mesures de conseil sont, à cet égard, un instrument important dans la concrétisation de cette nouvelle orientation.

La recherche agricole en Suisse

Une bonne formation et de bonnes connaissances sont essentielles à la maîtrise de techniques et d'orientations nouvelles. C'est la raison pour laquelle la recherche représente une priorité pour la Confédération helvétique : elle permet ainsi d'anticiper et d'accompagner les adaptations structurelles liées aux évolutions des besoins et des marchés. Il en résulte, au bout du compte, une plus grande efficacité dans la gestion des ressources agricoles du pays.

En matière de recherche agricole, les activités de l'État et celles du secteur privé sont complémentaires. L'activité du privé se concentre sur des actions pour lesquelles existe un marché à l'échelle internationale. Certains domaines de recherche ne sont ainsi pas pris en compte par le secteur privé. Le secteur public, en revanche, se concentre sur des tâches de dimension et de caractère plus locaux : c'est pourquoi la recherche agronomique est placée en Suisse, comme dans la plupart des pays industrialisés, sous la responsabilité du ministère de l'Économie dont dépend l'office de l'Agriculture.

Activités

La recherche assumée par la Confédération établit les bases scientifiques selon les accents suivants :

- anticiper les problèmes liés à l'agriculture et permettre leur résolution ;
- préparer les bases de décision ;
- mesurer les effets concrets et évaluer, sur le terrain, la portée des décisions agricoles, par exemple dans le domaine de la production écologique ;
- assumer le contrôle dans le domaine des engrais, des fourrages et des produits pour le traitement des plantes.

L'avenir des agriculteurs suisses

Amorcée à la fin des années 80, l'agriculture suisse se trouve aujourd'hui en pleine mutation.

Confronté dorénavant à une moindre garantie des prix - qui ira encore en se réduisant - l'agriculteur suisse bénéficie en même temps d'une plus grande liber-

té puisque la tutelle de l'État se réduit. La branche doit se prévaloir par elle-même pour accroître ses parts de marché, tout en se voyant octroyer des paiements directs en guise de compensation pour les tâches accomplies au service de la collectivité : le maintien d'une population active en zone de montagne et la contribution à l'entretien des sites en sont les éléments clés.

Il en résulte également une réduction des prix et une meilleure compétitivité des produits. Les notions de qualité et de provenance sont également devenues un critère important de la nouvelle orientation prise par notre agriculture, tandis que la production intégrée et biologique va encore réduire la charge sur l'environnement.

Les exploitations agricoles ne manquent pas d'être touchées par ces changements. Certes il existera toujours des exploitations de taille variable. Mais il apparaît d'ores et déjà que la dimension de ces exploitations sera, en moyenne, plus étendue que ce n'est le cas actuellement car l'évolution des techniques permettra une meilleure rationalisation de l'activité agricole. Mais les agriculteurs suisses, bénéficiant d'une formation adaptée, complète et bien organisée, relèveront les défis de la concurrence et des changements commandés par les enjeux écologiques avec dynamisme et confiance. Les résultats enregistrés jusqu'à ce jour sont encourageants ■